

**COMMUNE
DE
SAINT-MARTIN DES CHAMPS**

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2014

Convocation 27 mai 2014

Date d'affichage : le 17 juin 2014

Le jeudi 5 juin deux mil quatorze à 20 heures 30, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Martial HERMIER, Maire.

Etaient présents : M. HERMIER Martial, M. PERNAT Stéphane, M. COSME Michel, M. FAUVEL Alain, Mme BUAUD Marie-Lise, Mme CAILLIERE Cécilia, Mme CEDE Marcelle, Mme FRATESI Sylvie, Mme LESIRE Anne, M. MILLOT Régis.

Absente : Mme MOREAU Nadine

Secrétaire de séance : Mme CAILLIERE Cécilia

L'ordre du jour est le suivant :

Salle multi-activités :

- **Avenant entreprise DAVID carrelage**
- **Avenant entreprise 2B2E électricité**
- **Achat de mobilier pour la cuisine**
- **Achat de tables et chaises pour la salle**
- **Aménagement extérieure de la salle**
- **Tarif de location de la salle**

Voirie communale – programme 2014

Acquisition de panneaux signalétiques et illuminations de Noël : décision modificative N° 1

Proposition de liste de commissaires titulaires et suppléants pour la commission communale des impôts directs (CCID) et la commission intercommunale

Organisation du 14 juillet

Réserve incendie au hameau de Blandy

Demande d'emploi saisonnier

Chauffage de la salle multi-activités

Rapport annuel service eau assainissement de la Lyonnaise des Eaux – année 2013

Affaires diverses

Le compte rendu de la séance précédente ne fait l'objet d'aucune observation.

DELIBERATION N° 2014/06/01

AVENANT N° 1 AU MARCHÉ DE TRAVAUX D'EXTENSION, REHABILITATION ET MISES AUX NORMES DE LA SALLE MULTI ACTIVITES – LOT N° 7 CARRELAGE PASSE AVEC L'ENTREPRISE DAVID

Le Maire rappelle au conseil municipal que la société DAVID d'Auxerre a été retenue pour réaliser les travaux de carrelage par délibération 2013/07/01 du 23 juillet 2013.

Afin de prendre en compte les conclusions des différents contrôles effectués, il est nécessaire de compléter et modifier les prestations de ce lot. Ces travaux consistent notamment en la pose de faïences supplémentaires dans la cuisine et les sanitaires (toute hauteur)

De ce fait, Monsieur le Maire précise à l'assemblée la nécessité d'approuver l'avenant pour le lot N° 7 carrelage attribué à la Société DAVID et présente les caractéristiques de l'avenant N° 1

lot	Montant de base H.T.	Avenant N°1	Nouveau montant
7	15 623.58	1 018.50	16 642.08
Tva 20 %	3 124.72	203.70	3 328.42
TTC	18 748.30	1 222.20	19 970.50

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'approuver l'avenant comme détaillé ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve l'avenant comme détaillé ci-dessus,
- autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.
- dit que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget principal 2014 de la commune.

DELIBERATION N° 2014/06/02

AVENANTS N° 4 ET 5 AU MARCHÉ DE TRAVAUX D'EXTENSION, REHABILITATION ET MISES AUX NORMES DE LA SALLE MULTI ACTIVITES – LOT N° 4 ELECTRICITE PASSE AVEC L'ENTREPRISE 2B2E

Le Maire rappelle au conseil municipal que suite à la mise en liquidation judiciaire de la société qui s'était vu attribué le lot n° 4 électricité VMC, la société 2B2E de Champignelles avait été retenue pour réaliser les travaux d'électricité VMC par délibération 2014/01/01 du 28 janvier 2014.

Afin de prendre en compte les conclusions des différents contrôles effectués et notamment par le bureau de contrôle SOCOTEC, il est nécessaire de compléter et modifier les prestations de ce lot. Ces travaux consistent notamment en la pose de blocs de secours, la pose de luminaires en faux plafond, la pose de commande à clé pour allumage de l'éclairage de la salle et du vestiaire.

De ce fait, Monsieur le Maire précise à l'assemblée la nécessité d'approuver les avenants pour le lot N° 4 Electricité VMC attribué à la Société 2B2E et présente les caractéristiques des avenants 4 et 5 :

lot	Montant de base H.T.	Avenants N°1 N°2 et N°3	Avenant N°4	Avenant N°5	Nouveau montant
4	21 870.30	2 707.50	1 156.00	535.00	26 268.80
Tva 20 %	4 374.06	541.50	231.20	107.00	5 253.76
TTC	26 244.36	3 249.00	1 387.20	642.00	31 522.56

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'approuver les avenants comme détaillés ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve les avenants comme détaillés ci-dessus,
- autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.
- dit que les crédits nécessaires à la dépense seront inscrits au Budget principal 2014 de la commune.

DELIBERATION N° 2014/06/03

ACHAT DE MOBILIER POUR LA CUISINE ET DE TABLES ET CHAISES POUR LA SALLE MULTI ACTIVITES

Suite à la rénovation et l'extension de la salle multi activités, il convient de renouveler le matériel de la cuisine et d'acheter les tables et chaises nécessaires à l'aménagement de la salle.

Plusieurs devis ont donc été demandés.

Après avoir entendu le compte rendu de la réunion de la commission des travaux et bâtiments communaux et sur proposition du maire,

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- de retenir la société **GENERALE COLLECTIVITES** de Varennes Vauzelles pour un montant total de **6 202.98 € T.T.C.** (5 169.15 € H.T) pour le mobilier de cuisine.
- de retenir la société **COMAT et VALCO** de Monagnac pour un montant total de **3 549.02 € T.T.C** (2 957.52 € H.T.) pour les tables et chaises
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer le bon de commande pour l'achat de ce mobilier
- dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal à l'article 2184

Un réchauffe plat sera acheté l'année prochaine.

DELIBERATION N° 2014/06/04
AMENAGEMENT EXTERIEURS DE LA SALLE MULTI-ACTIVITES

Suite à la rénovation et l'extension de la salle multi activités, il convient d'aménager les extérieurs,

Plusieurs devis ont donc été demandés.

Sur proposition du maire,

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

➤ de retenir la société **DUBOIS** de Bléneau pour :

- Fourniture et mise en place de calcaire autour de la salle pour un montant de 1 743.00 € T.T.C (1 452.50 € H.T.).
- Fourniture et mise en place de calcaire sur le parking derrière la salle pour un montant de 3 304.80 € T.T.C. (2 754.00 € H.T).
- Aménagement d'un parking derrière la salle pour un montant de 1 275.60 € T.T.C. (1 063.00 € H.T).

(1 063.00 € H.T).

➤ d'autoriser Monsieur le Maire à signer les bons de commandes.

➤ que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal à l'article 61523.

DELIBERATION N° 2014/06/05

TARIF PROVISOIRE SALLE MULTI ACTIVITES

Vu la réhabilitation et l'extension de la salle multi activités,
Considérant les demandes de location des 6 prochains mois,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Le conseil municipal décide d'établir un tarif provisoire. La commission des bâtiments communaux se réunira afin d'étudier le tarif définitif.

TARIF PROVISOIRE DE LA SALLE MULTI ACTIVITES :

Contribuables de la commune :

1^{ère} journée : 80 euros

2^{ème} journée : 40 euros

Non contribuables de la commune :

1^{ère} journée : 160 euros

2^{ème} journée : 80 euros

DELIBERATION N° 2014/06/06

VOIRIE COMMUNALE – PROGRAMME 2014

Le Maire expose au conseil municipal, les propositions faites par l'A.T.R. de Toucy pour le programme de travaux à réaliser sur la voirie communale pour l'année 2014.

Considérant le budget 2014,

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- **Décide** de réaliser des travaux sur l'allée centrale du cimetière (55 m), sur la VC n° 8 de dessous du cimetière en haut de la côte (470 m) et l'accès à la salle des fêtes
- **Autorise** le maire à lancer la consultation d'entreprises
- **Sollicite** auprès de Monsieur le Conseiller Général de l'Yonne, une subvention au titre de la voirie communale (enveloppe cantonale)

DELIBERATION N° 2014/06/07

**ACQUISITION PANNEAUX SIGNALÉTIQUES ET ILLUMINATIONS DE NOËL
DECISION MODIFICATIVE N° 1**

VU le budget de l'exercice courant,
Considérant les besoins de la commune,
Considérant les diverses propositions,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

1 / Pour les panneaux signalétiques

➤ **Décide** d'acquérir des panneaux signalétiques :

- 15 n° de maisons
- 2 panneaux de rues : « rue des Goûts » et « rue des Genêts »
- 2 panneaux de lieux dits : « Les Frats » et « Le Bois Godard »
- 2 panneaux d'agglomérations

➤ **Retient** l'entreprise ADEQUAT pour un montant 1 105.79 € T.T.C

➤ **Autorise** Monsieur le Maire à signer le bon de commande

2 / Pour les illuminations de Noël :

VU la délibération du Conseil municipal en date du 28 janvier 2014, décidant l'acquisition d'illuminations de Noël,

➤ autorise Monsieur le Maire à régler la dépense de 1 178.70 € TTC à l'article 21578.

3 / DECIDE de procéder aux virements de crédits suivants :

Article 61521 Terrains	- 1 185 €
Article 023 vir. Section invest ;	+ 1 185 €
Article 21578 voirie	+ 1 185 €
Article 021 vir. Section foncti.	+ 1 185 €

DELIBERATION N° 2014/06/08

RESERVE INCENDIE AU HAMEAU DE BLANDY

VU l'arrêté du 1^{er} février 1978 portant règlement d'instruction et de manœuvre des sapeurs-pompiers communaux

VU l'arrêté du 22 mai 2013 portant approbation des règles de dimensionnement des besoins en eau et aux voies d'accès pour la défense extérieure contre l'incendie dans l'Yonne.

Le Maire rappelle à l'assemblée que tout bâtiment doit pouvoir être défendu contre l'incendie dans des conditions conformes à la réglementation et qu'au hameau de Blandy les conduites d'eau ne permettent pas la pose de bornes incendie.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité

Approuve le projet de mise en place d'une citerne souple incendie

Autorise le Maire à lancer une consultation d'entreprises

DELIBERATION N° 2014/06/09

CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE 2EME CLASSE (BESOIN SAISONNIER)

VU la loi n° 83-634 DU 13.07.1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la loi n° 84-53 du 26.06.1984 modifiée, et en particulier l'article 3 2^{ème} alinéa,

VU le décret n°88-145 du 15.02.1988 modifié, relatif au statut des agents non titulaires de la Fonction Publique Territoriale,

Considérant les travaux à réaliser durant le mois d'août,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

➤ **Décide** de créer un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe catégorie C, 17 h 50 / semaine, échelle 3 échelon 2 (besoin occasionnel, durée : août.)

➤ **Dit que** les crédits nécessaires sont inscrits au budget

DELIBERATION N° 2014/06/10

SALLE MULTI-ACTIVITES : CHAUFFERIE FUEL

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal, que suite à l'abandon du projet de la chaufferie bois (compte rendu du 17 avril 2014), il a été décidé qu'une chaudière fuel serait plus appropriée à notre budget communal.

Des devis ont été demandés.

Le conseil municipal, à l'unanimité ;

Approuve le projet d'une chaudière fuel

Approuve le plan de financement tel qu'il figure en annexe ;

Sollicite auprès de Monsieur le Sénateur de l'Yonne une subvention au titre de son enveloppe parlementaire.

DELIBERATION N° 2014/06/11

**RAPPORT ANNUEL SERVICE EAU ASSAINISSEMENT DE LA LYONNAISE DES EAUX – ANNEE
2013**

VU la loi n° 95-101 du 2 février 1995 dite loi « Barnier »,

VU la loi n° 95-127 du 7 février 1995,

VU le décret n° 95-635 du 6 mai 1995,

La maire présente à l'assemblée le compte rendu d'activités et financier du service d'eau potable réalisé par les services de la Lyonnaise des Eaux,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

➤ **ADOpte** le rapport annuel 2013 sur le prix et la qualité de l'eau potable rédigé par la LYONNAISE DES EAUX,

➤ **CHARGE** Monsieur le Maire de transmettre ce rapport à la Préfecture de l'Yonne.

**PROPOSITION DE LISTE DE COMMISSAIRES TITULAIRES ET SUPPLEANTS POUR LA
COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID) ET LA COMMISSION
INTERCOMMUNALE**

Commissaires titulaires

Eric BOULET (Hors commune St Privé)
Claude LESIRE (Hors commune St Fargeau)
Philippe LESIRE (Bois)
Jean GUILLEMARD (Bois)
Michel COSME
Pierre GUIBLAIN
Jean-Christophe PICHEREAU
Guy THOREL
Anne LESIRE
Arielle AUDOUIN
Alain FAUVEL
Hubert VAN LABEKE

Commissaires suppléants

Frédéric SONVEAU (Hors commune ST Privé)
David LAISNE (Hors commune Tannerre)
Jean-Marie EUVRARD (bois)
Patrick LOTTIER (bois)
Jacqueline MORIN
Marie-Lise BUAUD
Jean-Baptiste BOURGOIN
Stéphane PERNAT
Marcelle CEDE
Solange BOURGOIN
Bernadette HERMIER
Nadège BROS

Commission intercommunale

Hubert VAN LABEKE
Guy THOREL

AFFAIRES DIVERSES

Organisation du 14 Juillet

La commission des fêtes est chargée de l'organisation des festivités du 14 juillet qui se dérouleront à partir de 16 h 30 sur la place de l'église.

Bibliothèque

Mme CEDE demande que soient installés des aérateurs sur les fenêtres de la bibliothèque car beaucoup de condensation.

Lavoir : Le conseil demande que soient installés des plots ou des roches dans le virage vers le lavoir.

Transports scolaires : Mme LESIRE informe l'assemblée qu'il y a des problèmes dans les transports scolaires. Le conseil municipal charge Mme LESIRE de s'occuper du problème en se rendant à la mairie de St Fargeau (responsable des transports) et chez le transporteur.

Voirie : refaire les bandes blanches de stop, notamment au carrefour des Goûts qui est très dangereux.

Après discussions diverses, la séance est levée à 23 heures 00.

Le 1^{er} adjoint
Stéphane PERNAT

La secrétaire de séance
Cécilia CAILLÈRE